

REPUBLIQUE FRANCAISE

CLERIEUX - Budget Communal

Numéro SIRET : 21260096900019

POSTE COMPTABLE : 026020

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET CLERIEUX - Budget Communal

ANNEE 2023

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction		X
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours		X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures		X

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 614 742,55	1 391 822,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		222 920,55
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 614 742,55	1 614 742,55

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	754 682,08	1 043 460,22
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	24 988,68	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	263 789,46	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 043 460,22	1 043 460,22

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 658 202,77	2 658 202,77
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	402 294,20		441 900,00	441 900,00	441 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	488 700,00		484 900,00	484 900,00	484 900,00
014	Atténuations de produits	1 062,00		1 100,00	1 100,00	1 100,00
65	Autres charges de gestion courante	417 223,15		239 726,73	239 726,73	239 726,73
Total des dépenses de gestion courante		1 309 279,35	0,00	1 167 626,73	1 167 626,73	1 167 626,73
66	Charges financières	36 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles	36 743,00		194 043,56	194 043,56	194 043,56
68	Dotations provisions semi-budgétaires (100,00				
022	Dépenses imprévues	13 495,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses réelles de fonct.		1 395 617,35	0,00	1 421 670,29	1 421 670,29	1 421 670,29
023	Virement à la section d'investissement (188 364,00		138 572,26	138 572,26	138 572,26
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	40 410,00		54 500,00	54 500,00	54 500,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		228 774,00	0,00	193 072,26	193 072,26	193 072,26
TOTAL		1 624 391,35	0,00	1 614 742,55	1 614 742,55	1 614 742,55

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 614 742,55
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	101 100,00		104 100,00	104 100,00	104 100,00
73	Impôts et taxes	893 450,00		1 019 110,00	1 019 110,00	1 019 110,00
74	Dotations, subventions et participations	210 100,00		204 092,00	204 092,00	204 092,00
75	Autres produits de gestion courante	39 300,00		46 400,00	46 400,00	46 400,00
Total des recettes de gestion courante		1 253 950,00	0,00	1 379 702,00	1 379 702,00	1 379 702,00
76	Produits financiers	10,36		20,00	20,00	20,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00		2 100,00	2 100,00	2 100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		1 256 460,36	0,00	1 381 822,00	1 381 822,00	1 381 822,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	30 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		30 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL		1 286 460,36	0,00	1 391 822,00	1 391 822,00	1 391 822,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	222 920,55
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 614 742,55
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	183 072,26
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	5 000,00		11 500,00	11 500,00	11 500,00
204	Subventions d'équipement versées	7 208,00		5 764,00	5 764,00	5 764,00
21	Immobilisations corporelles	201 482,40	8 615,36	74 000,00	74 000,00	82 615,36
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	38 500,00		123 000,00	123 000,00	123 000,00
	Total des opérations d'équipement	384 987,98	16 373,32	244 500,00	244 500,00	260 873,32
Total des dépenses d'équipement		637 178,38	24 988,68	458 764,00	458 764,00	483 752,68
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	160 600,00		129 700,00	129 700,00	129 700,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	10 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses financières		170 600,00	0,00	159 700,00	159 700,00	159 700,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		807 778,38	24 988,68	618 464,00	618 464,00	643 452,68
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	30 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales	126 218,08		126 218,08	126 218,08	126 218,08
Total des dépenses d'ordre d'invest.		156 218,08	0,00	136 218,08	136 218,08	136 218,08
TOTAL		963 996,46	24 988,68	754 682,08	754 682,08	779 670,76

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	263 789,46
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 1 043 460,22

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	101 290,00		205 171,00	205 171,00	205 171,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	250 000,00		118 720,74	118 720,74	118 720,74
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		351 290,00	0,00	323 891,74	323 891,74	323 891,74
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	155 000,00		111 000,00	111 000,00	111 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	212 916,48		288 778,14	288 778,14	288 778,14
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus	800,00		500,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières		368 716,48	0,00	400 278,14	400 278,14	400 278,14
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		720 006,48	0,00	724 169,88	724 169,88	724 169,88
021	Virement de la section de fonctionnement	188 364,00		138 572,26	138 572,26	138 572,26
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	40 410,00		54 500,00	54 500,00	54 500,00
041	Opérations patrimoniales	126 218,08		126 218,08	126 218,08	126 218,08
Total des recettes d'ordre d'invest.		354 992,08	0,00	319 290,34	319 290,34	319 290,34
TOTAL		1 074 998,56	0,00	1 043 460,22	1 043 460,22	1 043 460,22

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 1 043 460,22

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	183 072,26
---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	441 900,00		441 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	484 900,00		484 900,00
014	Atténuations de produits	1 100,00		1 100,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	239 726,73		239 726,73
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	30 000,00		30 000,00
67	Charges exceptionnelles	194 043,56		194 043,56
68	Dotations provisions semi-budgétaires		54 500,00	54 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		138 572,26	138 572,26
Dépenses de fonctionnement - Total		1 421 670,29	193 072,26	1 614 742,55

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 614 742,55
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	129 700,00		129 700,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	260 873,32		260 873,32
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 500,00	32 000,00	43 500,00
204	Subventions d'équipement versées	5 764,00	92 218,08	97 982,08
21	Immobilisations corporelles	82 615,36	10 000,00	92 615,36
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	123 000,00	2 000,00	125 000,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00
Dépenses d'investissement - Total		643 452,68	136 218,08	779 670,76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	263 789,46
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 043 460,22
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 000,00		6 000,00
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	104 100,00		104 100,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	1 019 110,00		1 019 110,00
74	Dotations, subventions et participations	204 092,00		204 092,00
75	Autres produits de gestion courante	46 400,00		46 400,00
76	Produits financiers	20,00		20,00
77	Produits exceptionnels	2 100,00		2 100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		1 381 822,00	10 000,00	1 391 822,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	222 920,55
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 614 742,55

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	111 000,00		111 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	205 171,00		205 171,00
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	119 220,74		119 220,74
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles		92 218,08	92 218,08
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		34 000,00	34 000,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		54 500,00	54 500,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		138 572,26	138 572,26
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		435 391,74	319 290,34	754 682,08

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068	288 778,14
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 043 460,22

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	402 294,20	441 900,00	441 900,00
60611	Eau et assainissement	8 500,00	6 500,00	6 500,00
60612	Energie - Electricité	45 000,00	65 000,00	65 000,00
60613	Chauffage urbain	50 000,00	34 000,00	34 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	1 100,00	1 100,00	1 100,00
60621	Combustibles	4 500,00	4 000,00	4 000,00
60622	Carburants	4 500,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentations	500,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	8 000,00	8 000,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	700,00	800,00	800,00
6067	Fournitures scolaires	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	80 000,00	106 500,00	106 500,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	4 000,00	4 000,00
615221	Bâtiments publics	12 000,00	9 000,00	9 000,00
615231	Voiries	5 309,00	5 000,00	5 000,00
61551	Matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	2 750,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	30 000,00	27 000,00	27 000,00
6161	Multirisques	20 000,00	27 500,00	27 500,00
617	Etudes et recherches	10 500,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	400,00	400,00	400,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	4 000,00	4 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6233	Foires et expositions		1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6237	Publications	3 000,00	3 300,00	3 300,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	6 500,00	6 500,00
6262	Frais de télécommunications	4 785,20	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	250,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 000,00	3 200,00	3 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	11 000,00	11 000,00
62876	Au GFP de rattachement		19 600,00	19 600,00
63512	Taxes foncières	12 000,00	13 000,00	13 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	488 700,00	484 900,00	484 900,00
6218	Autres personnel extérieur	5 000,00	8 000,00	8 000,00
6331	Versement mobilité	3 500,00	2 000,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	350,00	350,00	350,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	5 500,00	5 600,00	5 600,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6411	Personnel titulaire	255 000,00	255 000,00	255 000,00
6413	Personnel non titulaire	60 000,00	60 000,00	60 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6451	Cotisations à l'URSSAF	63 000,00	60 000,00	60 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	64 000,00	70 000,00	70 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	2 600,00	2 600,00	2 600,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	14 000,00	14 000,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	1 000,00		
6458	Cotisations aux organismes sociaux	750,00	850,00	850,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6488	Autres charges	5 000,00	4 000,00	4 000,00
014	Atténuations de produits	1 062,00	1 100,00	1 100,00
739223	Fonds de péréquation des ress comm et in	1 062,00	1 100,00	1 100,00
65	Autres charges de gestion courante	417 223,15	239 726,73	239 726,73
6512	Droits d'utilisation – Informatique en nuage	6 100,00	6 100,00	6 100,00
6531	Indemnités	71 000,00	71 000,00	71 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	17 000,00	14 000,00	14 000,00
6535	Formation	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6536	Frais de représentation du maire	500,00	500,00	500,00
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin mand	100,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 500,00	1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	51 300,00	55 500,00	55 500,00
65548	Autres contributions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	45 000,00	45 000,00	45 000,00
657351	GFP de rattachement	19 000,00		
657358	Autres groupements	7 000,00	5 000,00	5 000,00
657362	CCAS	14 405,59	5 226,73	5 226,73
657364	A caractère industriel et commercial	148 017,56		
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	22 000,00	25 000,00	25 000,00
65888	Autres	500,00	500,00	500,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		1 309 279,35	1 167 626,73	1 167 626,73
66	Charges financières (b)	36 000,00	30 000,00	30 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 000,00	29 000,00	29 000,00
6688	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	36 743,00	194 043,56	194 043,56
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	500,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	52 000,00	52 000,00
67441	aux budg. ann. & régies dotées seule autor	35 743,00	142 043,56	142 043,56
68	Dotations provisions semi-budgétaires (100,00		
6815	Dot.aux prov. pour risques & charges de fo	100,00		
022	Dépenses imprévues (e)	13 495,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 395 617,35	1 421 670,29	1 421 670,29
023	Virement à la section d'investissement	188 364,00	138 572,26	138 572,26
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	40 410,00	54 500,00	54 500,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	40 410,00	54 500,00	54 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		228 774,00	193 072,26	193 072,26
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		228 774,00	193 072,26	193 072,26

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		1 624 391,35	1 614 742,55	1 614 742,55
--	--	---------------------	---------------------	---------------------

			+	
RESTES A REALISER N-1				0,00

			+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00

			=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 614 742,55

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	10 000,00	6 000,00	6 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Pr	5 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Produits des services, domaine et vente	101 100,00	104 100,00	104 100,00
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	2 500,00	3 000,00	3 000,00
70321	Droits stationnement&location sur la voie p	500,00	500,00	500,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	5 000,00	6 000,00	6 000,00
70328	Autres droits de stationnement et de locati	1 000,00	2 000,00	2 000,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	85 000,00	85 000,00	85 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	200,00	200,00	200,00
70876	par le GFP de rattachement		900,00	900,00
70878	par d'autres redevables	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o	1 900,00	1 500,00	1 500,00
73	Impôts et taxes	893 450,00	1 019 110,00	1 019 110,00
73111	Impôts directs locaux	685 670,00	710 000,00	710 000,00
73211	Attribution de compensation	154 000,00	206 400,00	206 400,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	49 000,00	49 400,00	49 400,00
7331	Taxe d'enlèv. des ordures ménagères et as	450,00		
7343	Taxe sur les pylônes électriques	4 330,00	53 310,00	53 310,00
74	Dotations, subventions et participations	210 100,00	204 092,00	204 092,00
7411	Dotation forfaitaire	120 000,00	117 946,00	117 946,00
74121	Dotation de solidarité rurale	32 000,00	40 209,00	40 209,00
74127	Dotation nationale de péréquation	7 500,00	6 344,00	6 344,00
744	FCTVA	10 000,00	2 000,00	2 000,00
74718	Autres		293,00	293,00
74748	Autres communes	3 600,00	3 500,00	3 500,00
7478	Autres organismes	9 000,00		
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	28 000,00	30 000,00	30 000,00
7484	Dotation de recensement		3 800,00	3 800,00
75	Autres produits de gestion courante	39 300,00	46 400,00	46 400,00
752	Revenus des immeubles	39 200,00	42 600,00	42 600,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	100,00	3 800,00	3 800,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 253 950,00	1 379 702,00	1 379 702,00
76	Produits financiers (b)	10,36	20,00	20,00
7688	Autres	10,36	20,00	20,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 500,00	2 100,00	2 100,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéance qu	100,00	100,00	100,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 400,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 256 460,36	1 381 822,00	1 381 822,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	30 000,00	10 000,00	10 000,00
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 286 460,36	1 391 822,00	1 391 822,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

				+
RESTES A REALISER N-1				0,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				222 920,55
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 614 742,55

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	5 000,00	11 500,00	11 500,00
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	2 000,00		
2031	Frais d'études	2 500,00	9 000,00	9 000,00
2033	Frais d'insertion	500,00	2 500,00	2 500,00
204	Subventions d'équipement versées (ho	7 208,00	5 764,00	5 764,00
2046	Attributions de compensation d'investissem	7 208,00	5 764,00	5 764,00
21	Immobilisations corporelles (hors opér	201 482,40	74 000,00	74 000,00
2111	Terrains nus	13 206,00		
2115	Terrains bâtis		32 000,00	32 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de	7 728,12	500,00	500,00
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements	130 144,88		
2138	Autres constructions	4 403,40		
2152	Installations de voirie	1 500,00	38 500,00	38 500,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00		
2158	Autres install., matériel et outillage techniqu	1 500,00	1 500,00	1 500,00
2182	Matériel de transport	30 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		1 500,00	1 500,00
2184	Mobilier	500,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	7 500,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio	38 500,00	123 000,00	123 000,00
2313	Constructions	23 500,00	44 000,00	44 000,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques	15 000,00	79 000,00	79 000,00
	Op. Eq. n°012014		11 000,00	11 000,00
	Op. Eq. n°022014	171 300,00	67 500,00	67 500,00
	Op. Eq. n°202101 RENOVATION MAISON	1 096,60		
	Op. Eq. n°202301 STADE DE FOOT		91 000,00	91 000,00
	Op. Eq. n°72 TRAVERSEE DU VILLAGE	69 245,00	35 000,00	35 000,00
	Op. Eq. n°75 ACCESSIBILITE BATIMENT	143 346,38	40 000,00	40 000,00
	Total des dépenses d'équipement	637 178,38	458 764,00	458 764,00
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	160 600,00	129 700,00	129 700,00
1641	Emprunts en euros	160 000,00	129 000,00	129 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	600,00	700,00	700,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	10 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des dépenses financières	170 600,00	159 700,00	159 700,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	807 778,38	618 464,00	618 464,00
040	Opération d'ordre transfert entre section	30 000,00	10 000,00	10 000,00
	Charges transférées	30 000,00	10 000,00	10 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements	30 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales	126 218,08	126 218,08	126 218,08
2031	Frais d'études	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2041582	Bâtiments et installations	92 218,08	92 218,08	92 218,08
2313	Constructions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		156 218,08	136 218,08	136 218,08

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	963 996,46	754 682,08	754 682,08
---	-------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1	24 988,68
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	263 789,46
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 043 460,22

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	101 290,00	205 171,00	205 171,00
1321	Etats et établissements nationaux	22 000,00	30 000,00	30 000,00
1322	Régions	26 900,00	32 400,00	32 400,00
1323	Départements	52 390,00	76 382,00	76 382,00
13241	Communes membres du GFP		60 000,00	60 000,00
13251	GFP de rattachement		2 069,00	2 069,00
1326	Autres établissements publics locaux		4 320,00	4 320,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	250 000,00	118 720,74	118 720,74
1641	Emprunts en euros	250 000,00	118 720,74	118 720,74
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		351 290,00	323 891,74	323 891,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	367 916,48	399 778,14	399 778,14
10222	FCTVA	110 000,00	66 000,00	66 000,00
10226	Taxe d'aménagement	45 000,00	45 000,00	45 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	212 916,48	288 778,14	288 778,14
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus	800,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		368 716,48	400 278,14	400 278,14
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		720 006,48	724 169,88	724 169,88

021	Virement de la section de fonctionnement	188 364,00	138 572,26	138 572,26
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	40 410,00	54 500,00	54 500,00
2802	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	2 600,00	5 800,00	5 800,00
28046	Attributions de compensation d'investissem	6 000,00	8 800,00	8 800,00
28051	Concessions et droits similaires		300,00	300,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 000,00		
28132	Immeubles de rapport	12 800,00	12 800,00	12 800,00
28135	Install.géné.,agencement,aménagement	160,00	250,00	250,00
28158	Autres install., matériel et outillage techniqu	1 900,00	550,00	550,00
28182	Matériel de transport		7 000,00	7 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	750,00	1 500,00	1 500,00
28184	Mobilier	9 100,00	10 500,00	10 500,00
28188	Autres immobilisations corporelles	6 100,00	7 000,00	7 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		228 774,00	193 072,26	193 072,26
041	Opérations patrimoniales	126 218,08	126 218,08	126 218,08

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
21531	Réseaux d'adduction d'eau	92 218,08	92 218,08	92 218,08
2313	Constructions	34 000,00	34 000,00	34 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		354 992,08	319 290,34	319 290,34

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	1 074 998,56	1 043 460,22	1 043 460,22
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 043 460,22
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 012014

LIBELLE : Opération n°012014

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		75 166,78	a 0,00	11 000,00	b 11 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	40 000,06	0,00	11 000,00	11 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de Autres (2151)	15 396,00 24 604,06		11 000,00	11 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	35 166,72	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313,2318)	35 166,72				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 000,00
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 022014

LIBELLE : Opération n°022014

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		606 693,46	a 9 319,20	67 500,00	b 67 500,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	435 773,08	9 319,20	67 500,00	67 500,00	
2151	Réseaux de voirie	423 932,64	9 319,20	67 500,00	67 500,00	
	Autres (2128,2135,2152)	11 840,44				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	170 920,38	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313)	170 920,38				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-76 819,20
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 202301

LIBELLE : STADE DE FOOT

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	91 000,00	b 91 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de			19 000,00	19 000,00	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements			36 000,00	36 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles			5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-91 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 72
LIBELLE : TRAVERSEE DU VILLAGE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		72 126,56	a 0,00	35 000,00	b 35 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	46 064,89	0,00	35 000,00	35 000,00	
2031	Frais d'études	46 064,89		35 000,00	35 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	26 061,67	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313)	26 061,67				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-35 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 75
LIBELLE : ACCESSIBILITE BATIMENT - ESPACE PUBLIC

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		147 046,62	a 7 054,12	40 000,00	b 40 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	560,74	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2135)	560,74				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	146 485,88	7 054,12	40 000,00	40 000,00	
2313	Constructions	145 078,92	7 054,12	40 000,00	40 000,00	
	Autres (2315)	1 406,96				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-47 054,12
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2023	Montant des tirages 2022	Montant des remboursements 2022		Encours restant dû au 01/01/2023
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuel						
163 Emprunts obligataires (Total)															
Néant															
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 369 549,93										
1641 Emprunts en euros					2 369 549,93										
42	CDC	18/02/1992		01/03/1993	131 549,93	C		EURIBOR	4,30	4,30	EUR	A	P	N	A-1
69	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	27/03/2006		15/05/2007	400 000,00	V			3,50	3,50	EUR	A	P	N	A-1
71	CACE			30/08/2008	378 000,00	F			4,80	4,80	EUR	A	P	N	A-1
72	CACE			16/10/2013	90 000,00	C			2,98	2,98	EUR	A	P	N	A-1
73	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	25/09/2014		01/03/2015	350 000,00	F			2,72	2,72	EUR	T	C	N	A-1
74	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	08/07/2015		25/12/2015	100 000,00	F			2,20	2,20	EUR	T	P	N	A-1
77	CACE	01/06/2016		15/01/2017	100 000,00	F			1,17	1,17	EUR	T	P	N	A-1
78	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	28/07/2017		01/01/2018	100 000,00	F			1,40	1,40	EUR	S	P	N	A-1
80	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	07/05/2019		25/08/2019	600 000,00	F			1,28	1,28	EUR	T	C	N	A-1
80/1	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	13/03/2020		10/07/2020	120 000,00	F			1,05	1,05	EUR	T	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)															
Néant															
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)															
Néant															
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)															
TOTAL GENERAL					2 369 549,93										

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2023										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée résiduelle (en an- nées)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)				
163 Emprunts obligataires (Total)															
Néant															
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 315 560,27									125 960,57	26 187,15	1 249,73
1641 Emprunts en euros				1 315 560,27									125 960,57	26 187,15	1 249,73
42	N			11 203,52	2,14	C		2,05	6 533,82	301,78					
69	N			90 391,82	3,99	V	EURIBOR	0,40	22 535,28	362,73					
71	N			197 154,82	10,65	F		4,80	15 821,62	9 463,43					
72	N			10 069,93	0,99	C		2,98	10 069,93	300,08					
73	N			210 000,00	11,99	F		2,72	17 500,00	5 533,50					421,79
74	N			55 759,13	7,98	F		2,20	6 673,31	1 171,88					15,00
77	N			62 089,41	8,99	F		1,17	6 580,83	697,65					135,30
78	N			77 551,92	14,99	F		1,40	4 680,60	1 069,40					507,27
80	N			495 000,00	16,39	F		1,28	30 000,00	6 192,00					
80/1	N			106 339,72	17,52	F		1,05	5 565,18	1 094,70					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)															
Néant															
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)															
Néant															
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)															
TOTAL GENERAL				1 315 560,27					125 960,57	26 187,15			125 960,57	26 187,15	1 249,73

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2023										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Cou- ver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée rés- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)						

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	--------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2023 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nb produits	% de l'encours						
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits		10					
	% de l'encours		100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros		1 315 560,27					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.							
	% enc.		%	%	%	%	%	%
	Mtt €							
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.							
	% enc.		%	%	%	%	%	%
	Mtt €							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.							
	% enc.		%	%	%	%	%	%
	Mtt €							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.							
	% enc.		%	%	%	%	%	%
	Mtt €							
(F) Autres types de structures	Nb prod.							
	% enc.		%	%	%	%	%	%
	Mtt €							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2023 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2023	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (changement ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux					
Néant										
Taux variable simple (total)										
Néant										
Taux complexe (total) (2)										
Néant										
Total										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2023 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Après des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 000,00 €		29/10/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	-Autres immobilisations corporelles	5
Linéaire	-Autres immobilisations corporelles	10
Linéaire	-Autres Installations et outillages techniques	5
Linéaire	-Autres Installations et outillages techniques	10
Linéaire	-Biens de moins de 1000€	1
Linéaire	-Equipements sportifs	10
Linéaire	-Frais d'études d'urbanisme	5
Linéaire	-Matériel de bureau et informatique	5
Linéaire	Agencement, aménagement de bâtiments	10
Linéaire	Autres agencements, aménagements de terrains	10
Linéaire	Bâtiments	30
Linéaire	Equipements de cuisines	1
Linéaire	Equipements de cuisines	10
Linéaire	Installations de voirie	10

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2023	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	
Prov. pour risques et charges (2)	
NEANT	
Provision pour dépréciation (2)	
NEANT	
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2023	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		159 000,00	I 159 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		129 000,00	129 000,00
1641	Emprunts en euros	129 000,00	129 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		30 000,00	30 000,00
020	Dépenses imprévues	30 000,00	30 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	159 000,00	24 988,68	263 789,46	447 778,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		304 072,26	III 304 072,26
Ressources propres externes de l'année (a)		111 000,00	111 000,00
10222	FCTVA	66 000,00	66 000,00
10226	Taxe d'aménagement	45 000,00	45 000,00
Ressources propres internes (b)(2)		193 072,26	193 072,26
2802	Frais liés doc. urbanisme & numérisation cadastre	5 800,00	5 800,00
28046	Attributions de compensation d'investissement	8 800,00	8 800,00
28051	Concessions et droits similaires	300,00	300,00
28132	Immeubles de rapport	12 800,00	12 800,00
28135	Install.géné.,agencement,aménagements des construc	250,00	250,00
28158	Autres install., matériel et outillage techniques	550,00	550,00
28182	Matériel de transport	7 000,00	7 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	1 500,00
28184	Mobilier	10 500,00	10 500,00
28188	Autres immobilisations corporelles	7 000,00	7 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	138 572,26	138 572,26

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	304 072,26			288 778,14	592 850,40

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 447 778,14
Ressources propres disponibles	IV 592 850,40
Solde	V = IV - II (6) 145 072,26

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2023 (2)	Restes à réaliser 2022 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)					
NEANT					
RECETTES (b)					
NEANT					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2023
	Année	Profil				
Totaux des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					222 911,50	162 618,04
ADIS	2007	P	acquisition foncière pour 8 logement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	222 911,50	162 618,04
Totaux des emprunts contractés pour les opérations de logement aidées par l'Etat					2 095 120,50	1 427 437,27
Habitat Pays Romans	2005	P	acquisition et amélioration 4 logement	CDC	49 780,00	39 433,79
Habitat Pays Romans	2005	P	acquisition et amélioration 4 logement	CDC	65 549,50	40 050,50
ADIS	2007	P	acquisition foncière pour 8 logement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	27 858,00	22 881,22
Habitat et Humanisme	2008	P	acquisition et amélioration d'un loge	CDC	74 000,00	48 125,32
HPR	2010	P	10 logements HPR rue de la vallée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	20 841,00	16 030,07
HPR	2010	P	8 logements HPR rue de la vallée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	279 310,00	210 587,93
HPR	2010	P	8 logements HPR rue de la vallée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	130 006,00	106 954,54
HPR	2010	P	10 logements HPR rue de la vallée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	44 776,00	31 423,90
Habitat Pays Romans	2015	C	construction maison médicale et loc	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROM	1 403 000,00	911 950,00
Totaux généraux					2 318 032,00	1 590 055,31

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	en Intérêts (8)	en Capital
24	Annuelle	V		3,25	V		1,75	A-1		2 845,82	5 510,42
										2 845,82	5 510,42
										23 586,10	86 074,70
32	Annuelle	V		3,45	V		1,95	A-1		768,97	899,15
17	Annuelle	V		3,45	V		1,95	A-1		780,98	2 009,64
34	Annuelle	V		3,25	V		1,75	A-1		400,42	498,21
21	Annuelle	V		3,30	V	EURIBOR	0,55	A-1		264,69	2 168,18
37	Annuelle	V		3,30	V		0,05	A-1		8,02	429,36
27	Annuelle	V		4,60	V		1,35	A-1		2 842,94	6 516,20
37	Annuelle	V		4,60	V		1,35	A-1		1 443,89	2 247,65
27	Annuelle	V		3,30	V		0,05	A-1		15,71	1 156,31
13	Trimestrielle	C		1,90	C	EURIBOR	1,90	A-1		17 060,48	70 150,00
										26 431,92	91 585,12

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	118 017,04
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	152 147,72
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	270 164,76
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 381 822,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	19,55
---	------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	Subvention 2020		COMITE DES FETES	Association	0,00
	Subvention 2019		COMITE DES FETES	Association	0,00
	Subvention 2020		FNACA	Association	0,00
	Subvention 2019		FNACA	Association	0,00
	Subvention 2020		La culturfeuze	Association	0,00
	Organiser le festival des Contes et autr		La culturfeuze	Association	0,00
	Subvention 2019		LES DOIGTS DE FEES	Association	0,00
	Subvention 2020		LES DOIGTS DE FEES	Association	0,00
	Subvention 2020		MEMOIRE DE LA DROME	Association	0,00
	Subvention 2019		MEMOIRE DE LA DROME	Association	0,00
	ÔTOUR DES ANIMAUX		ÔTOUR DES ANIMAUX	Association	0,00
	Subvention 2020		PATRIMOINE CULTURE TRADITION	Association	0,00
	Subvention 2019		PATRIMOINE CULTURE TRADITION	Association	0,00
	Subvention 2020		PREVENTION ROUTIERE	Association	0,00
	Subvention 2020		SOLDAT DU GHETTO	Association	0,00
	Subvention 2019		SOLDAT DU GHETTO	Association	0,00
	Subvention 2020		SOU DES ECOLES G. BRASSENS	Association	0,00
	Subvention 2019		SOU DES ECOLES G. BRASSENS	Association	0,00
	Subvention 2020		SOUVENIR FRANCAIS	Association	0,00
	Subvention 2019		SOUVENIR FRANCAIS	Association	0,00
	Subvention 2020		TRIPLE A	Association	0,00
	Subvention 2020		TRIPLE A	Association	0,00
	Subvention 2019		UNRPA CLUB 3EME AGE BLES D OR	Association	0,00
	Subvention 2020		UNRPA CLUB 3EME AGE BLES D OR	Association	0,00
	Subvention 2019		UNRPA CLUB 3EME AGE BLES D OR	Association	0,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		4,00		4,00	3,00	1,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00		2,00	2,00		2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE C	C	1,00		1,00	1,00		1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00		1,00		1,00	1,00
TECHNIQUE		4,00	4,00	8,00	6,69		6,69
ADJOINT TECHNIQUE	C	3,00	2,00	5,00	4,20		4,20
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C		2,00	2,00	1,49		1,49
AGENT DE MAITRISE	C	1,00		1,00	1,00		1,00
SOCIAL		2,00		2,00	2,00		2,00
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C	2,00		2,00	2,00		2,00
ANIMATION			1,00	1,00	0,31		0,31
ADJOINT D'ANIMATION	C		1,00	1,00	0,31		0,31
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		10,00	5,00	15,00	12,00	1,00	13,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2023	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6) ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567		3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7) NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (Indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Mérit du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Valence Romans Agglo	01/01/2017		
Autres organismes de regroupement			
SDED SDIS Syndicat des eaux de la Veauves Syndicat intercommunal d'aménagement des berges de l'H	01/01/2017		55 167,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES		IV		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS				
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS		C3.1		
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE		C3.2		
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.		C3.3		
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.		C3.4		
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	1 074 998,56	1 018 471,54	1 018 471,54
RECETTES	1 074 998,56	1 043 460,22	1 043 460,22
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	1 624 391,35	1 614 742,55	1 614 742,55
RECETTES	1 624 391,35	1 614 742,55	1 614 742,55

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budgets)

CLERIEUX - Budget C.C.A.S

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	962,50	1 132,68	1 132,68
RECETTES	962,50	1 132,68	1 132,68
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	55 250,00	66 910,00	66 910,00
RECETTES	55 250,00	66 910,00	66 910,00

CLERIEUX - Budget Locaux professionnels

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	103 407,70	122 423,54	122 423,54
RECETTES	103 407,70	122 423,54	122 423,54
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	169 797,56	167 747,56	167 747,56
RECETTES	169 797,56	167 747,56	167 747,56

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	1 179 368,76	1 142 027,76	1 142 027,76
RECETTES	1 179 368,76	1 167 016,44	1 167 016,44
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	1 849 438,91	1 849 400,11	1 849 400,11
RECETTES	1 849 438,91	1 849 400,11	1 849 400,11
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 028 807,67	2 991 427,87	2 991 427,87
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 028 807,67	3 016 416,55	3 016 416,55

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2022	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2022 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2022 (%)
TFPB	1 871 000,000	8,431 %	36,070 %	0,000 %	674 869,000	8,431 %
TFPNB	76 900,000	2,128 %	49,790 %	0,000 %	38 288,000	2,129 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
Taxe d'habitation résidence secondaire	128 610,000	7,100 %	11,260 %	0,000 %	14 481,000	7,100 %
TOTAL	2 076 510,000	8,168 %			727 638,000	8,073 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de suffrages exprimés : 18
 VOTES - Pour : 18
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 06/04/2023

Présenté par le Maire ,
 A Clérieux, le 12/04/2023
 le Maire ,
 Délibéré par le Conseil Municipal en session Ordinaire
 A Clérieux, le 12/04/2023



Les membres du Conseil Municipal,

Fabrice LARUE
 BABILLON Aymeric
 SACATA Philippe
 AURoux François
 LABLANQUI Jean-Yves
 JUVENON Marie-Hélène
 VEY-FARCE Cathy
 LANGLOISE Sylvie
 ANGE Josianne
 ROUX NICOLAS
 GRANGER A. Marie
 GARO Carole
 MORINAK Jean Marie
 BAVE Jean Pierre
 COLBEISSON Jean-Luc
 BARRIEUX Thierry
 GIROT Dominique

[Handwritten signatures of the council members]

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 12/04/2023, et de la publication le 14/04/2023

A Clérieux, le 14/04/2023